

---

---

**Huile essentielle de lavandin Abrial  
(*Lavandula angustifolia* Miller × *Lavandula  
latifolia* Medikus), type France**

*Oil of lavandin Abrial (Lavandula angustifolia Miller × Lavandula latifolia  
Medikus), French type*

**iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)**

[ISO 3054:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-  
6e49b61b6f7e/iso-3054-2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001)



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3054:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001>

© ISO 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.ch](mailto:copyright@iso.ch)  
Web [www.iso.ch](http://www.iso.ch)

Imprimé en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Terme et définition</b> .....	1
4 <b>Spécifications</b> .....	2
4.1 <b>Aspect</b> .....	2
4.2 <b>Couleur</b> .....	2
4.3 <b>Odeur</b> .....	2
4.4 <b>Densité relative à 20 °C, <math>d_{20}^{20}</math></b> .....	2
4.5 <b>Indice de réfraction à 20 °C</b> .....	2
4.6 <b>Pouvoir rotatoire à 20 °C</b> .....	2
4.7 <b>Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C</b> .....	2
4.8 <b>Indice d'acide</b> .....	2
4.9 <b>Indice d'ester</b> .....	2
4.10 <b>Profil chromatographique</b> .....	2
4.11 <b>Point d'éclair</b> .....	2
5 <b>Échantillonnage</b> .....	2
6 <b>Méthodes d'essai</b> .....	3
6.1 <b>Densité relative à 20 °C, <math>d_{20}^{20}</math></b> .....	3
6.2 <b>Indice de réfraction à 20 °C</b> .....	3
6.3 <b>Pouvoir rotatoire à 20 °C</b> .....	3
6.4 <b>Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C</b> .....	3
6.5 <b>Indice d'acide</b> .....	3
6.6 <b>Indice d'ester</b> .....	3
6.7 <b>Profil chromatographique</b> .....	3
7 <b>Emballage, étiquetage, marquage et stockage</b> .....	3
<b>Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de lavandin Abrial (<i>Lavandula angustifolia</i> Miller × <i>Lavandula latifolia</i> Medikus), type France</b> .....	4
<b>Annexe B (informative) Point d'éclair</b> .....	7
<b>Bibliographie</b> .....	8

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 3054 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3054:1987), dont elle constitue une révision technique.

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001>

# Huile essentielle de lavandin Abrial (*Lavandula angustifolia* Miller × *Lavandula latifolia* Medikus), type France

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de lavandin Abrial (*Lavandula angustifolia* Miller × *Lavandula latifolia* Medikus), produit principalement en France, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

NOTE Cette huile essentielle est aussi connue commercialement comme huile essentielle de lavandin abrialis.

## 2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO/TR 210, *Huiles essentielles — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage*

ISO/TR 211, *Huiles essentielles — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*

ISO 709, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol*

ISO 1242, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide*

ISO 11024-1, *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 1: Élaboration des profils chromatographiques pour la présentation dans les normes*

ISO 11024-2, *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 2: Utilisation des profils chromatographiques des échantillons d'huiles essentielles*

## 3 Terme et définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, le terme et la définition suivants s'appliquent.

### 3.1

#### huile essentielle de lavandin Abrial

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des sommités fleuries, récemment coupées, d'un clone particulier de lavandin (*Lavandula angustifolia* Miller × *Lavandula latifolia* Medikus), de la famille des Lamiaceae, produit principalement en France

NOTE Pour informations sur les numéros CAS, voir l'introduction dans l'ISO 4720.

## 4 Spécifications

### 4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

### 4.2 Couleur

Jaune clair.

### 4.3 Odeur

Caractéristique, lavandée, très légèrement camphrée.

### 4.4 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Minimum: 0,887

Maximum: 0,897

### 4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,460 0

Maximum: 1,466 0

### 4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre  $-5^\circ$  et  $-2^\circ$ .

### 4.7 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Pour obtenir une solution limpide, il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 4 volumes d'éthanol à 70 % (fraction volumique) avec 1 volume d'huile essentielle.

NOTE Une opalescence peut parfois être observée en continuant l'addition de solvant.

### 4.8 Indice d'acide

Maximum: 1,0

### 4.9 Indice d'ester

Minimum: 77 (correspondant à une teneur en esters de 27 %, exprimée en acétate de linalyle)

Maximum: 108 (correspondant à une teneur en esters de 38 %, exprimée en acétate de linalyle)

## 4.10 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le Tableau 1. Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, doit se situer dans les limites figurant dans le Tableau 1. Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

Tableau 1 — Profil chromatographique

Constituant	Minimum %	Maximum %
1,8-Cinéole	6	11
Limonène	0,5	1,5
<i>cis</i> - $\beta$ -Ocimène	1,5	3
<i>trans</i> - $\beta$ -Ocimène	3	7
Camphre	7	11
Linalool	26	38
Acétate de linalyle	20	29
Terpinène-4-ol	0,3	1
Bornéol	1,5	3,5
Lavandulol	0,4	1,2
Acétate de lavandulyle	1	2

NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'annexe A.

## 4.11 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'annexe B.

## 5 Échantillonnage

Voir l'ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml.

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans la présente Norme internationale.

## 6 Méthodes d'essai

### 6.1 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Voir l'ISO 279.

### 6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir l'ISO 280.

### 6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir l'ISO 592.

### 6.4 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Voir l'ISO 875.

### 6.5 Indice d'acide

Voir l'ISO 1242.

### 6.6 Indice d'ester

Voir l'ISO 709.

Prise d'essai: 2 g

Masse molaire de l'acétate de linalyle: 196,29

Durée de la saponification: 30 min

### 6.7 Profil chromatographique

Voir l'ISO 11024-1 et l'ISO 11024-2.

## 7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Voir l'ISO/TR 210 et l'ISO/TR 211.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3054:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001>

**Annexe A**  
(informative)

**Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de lavandin Abrial  
(*Lavandula angustifolia* Miller × *Lavandula latifolia* Medikus), type France**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3054:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f7a7cc28-b610-4bbf-ae2b-6e49b61b6f7e/iso-3054-2001>



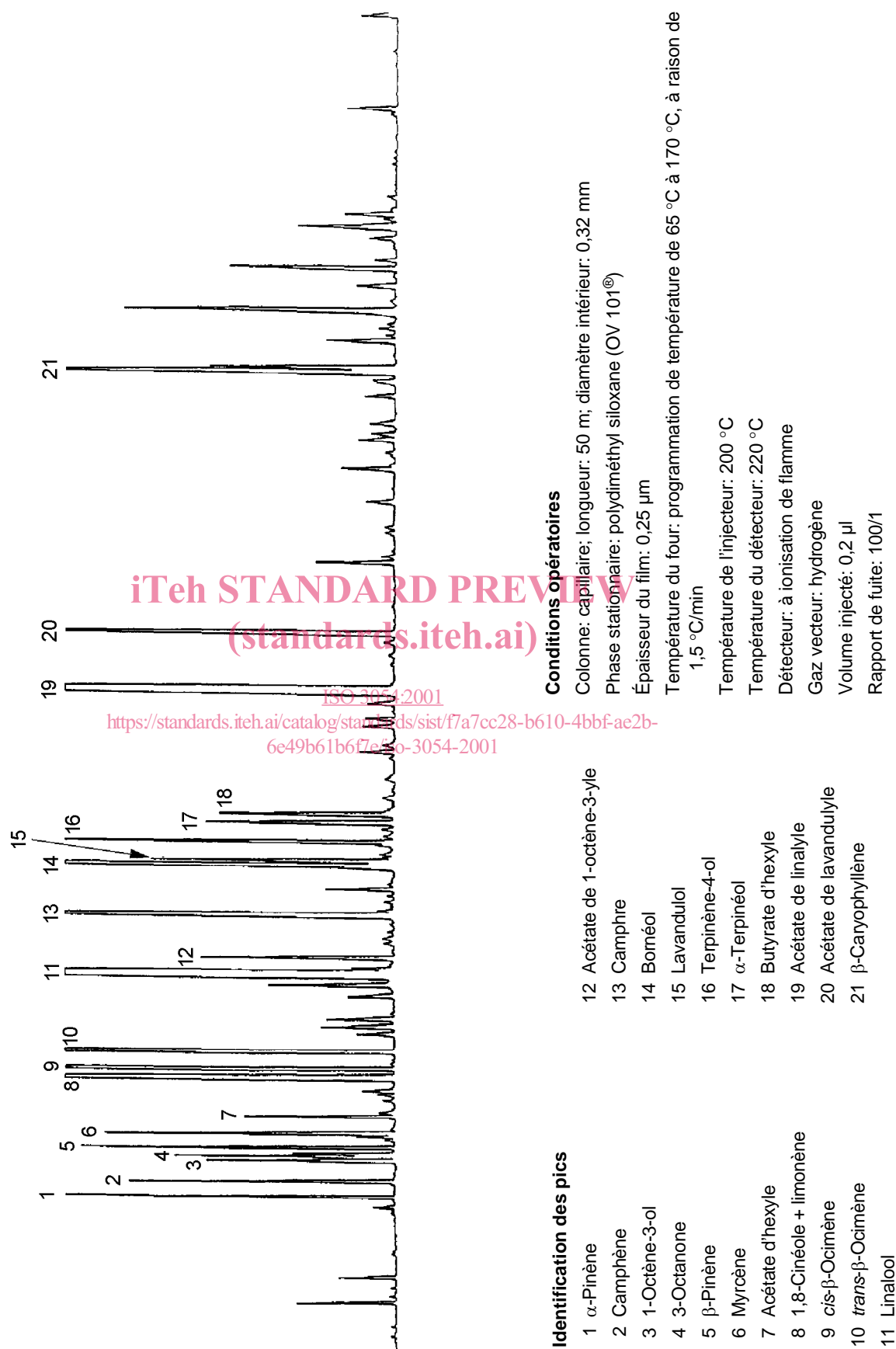


Figure A.1 — Chromatogramme type réalisé sur colonne apolaire